

ASSOCIATION COLONIE CAECILIA
RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Exercice 2023

Conformément au mandat qui nous a été confié par ses membres lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 mars 2023, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels de la *Société de Colonies de Vacances Caecilia*. Notre contrôle porte sur l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés et de contrôles effectués par pointage sur les pièces comptables, nous avons constaté que :

- Le compte de pertes et profits de l'exercice 2023, affichant une perte de CHF 5'137.33, ainsi que le bilan au 31 décembre 2023, dont le total est de CHF 107'584.10, concordent avec la réalité.
- La comptabilité est tenue régulièrement et conformément aux règles de la profession. Les écritures et les soldes correspondent aux pièces comptables.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2023 et d'en donner décharge au Comité.

Fait à Genève, le 8 mars 2024

Dominique Dousse

Nicolas Comte